

13 07 2023
PREP 17



PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 30 JUIN 2023

Délibération CS 2023-03-06 - Désignation d'un nouveau représentant à l'UNIMA

Membres : 6	L'an deux-mille-vingt-trois, le 30 juin, à 9 heures 30.
En exercice : 6	Le Comité Syndical du SILEC (Syndicat Intercommunautaire du Littoral d'Esnandes et Charron), régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Charron (Salle basse de la mairie de Charron),
Présents : 6	
Nombre de pouvoirs : 0	
Ont pris part aux délibérations : 6	Suite à la convocation qui a été adressée le 20 juin 2023.

Etaient Présents les délégués suivants :

Monsieur AZAMA Christophe <i>CDC Aunis Atlantique</i>	Monsieur GESLIN Didier <i>CDA La Rochelle</i>
Madame BOUTET Martine <i>CDC Aunis Atlantique</i> – Suppléante de Monsieur BODIN Jean-Marie	Monsieur ROBLIN Didier <i>CDA La Rochelle</i>
Monsieur QUIRION Romuald <i>CDC Aunis Atlantique</i> – Suppléant de Monsieur VENDITTOZZI François	Monsieur PHILBERT Patrick <i>CDA La Rochelle</i>

Le Président indique qu'il appartient au Comité Syndical de désigner ses représentants dans les instances où le SILEC dispose d'un mandat électif. Ce qui est le cas au sein de l'UNIMA.

Par délibération du 11 janvier 2021, le SILEC avait nommé 3 délégués : MM. Jérémy BOISSEAU, Didier GESLIN et Jean-Marie BODIN. À la suite de la démission de M. BOISSEAU, il convient donc de nommer un nouveau délégué.

10 07 2020

17h 17

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- de désigner M. Christophe AZAMA pour représenter le SILEC au sein du Comité Syndical de l'UNIMA.

Fait les jour, mois et an susdits,

Le Président du SILEC,
Didier ROBLIN

